

BAREMES POUR L'AFFECTION

(Hors formations relevant de la procédure Passpro)

EN 1^{RE} ANNEE DE CAP (2 ANS)

Groupe priorité	Origine scolaire	Bonus automatisés		Bonus commissions DSDEN	
		Redoublement	Bonus priorité	médical	majoration de barème
1	Handicap			19998	
2	Redoublant même spécialité, même établissement	9100	100		
3	3 ^e SEGPA, EANA (3UPE2A, 2GTCLA, 2PRCLP, 2PRCLS)		1600		
	3 ^e faible, MLDS, RF, Récurrent, DIMA, Relais, Nvlles chances avec avis IA		300		700
	3 ^e alternance, 3e prépa pro		900		
4	3 ^e G, MLDS, RF, DIMA, Relais, Nouvelles chances sans avis IA		300		
5	Redoublant 1 ^{re} année de CAP autre spécialité et/ou autre établissement / 2 ^{de} pro		100		
6	2 ^{de} GT et spécifique				

EN 2^{DE} PROFESSIONNELLE

Groupe priorité	Origine scolaire	Bonus automatisés		Bonus commissions DSDEN	
		Redoublement	Bonus priorité	médical	majoration de barème
1	Handicap			19998	
2	Redoublant même spécialité, même établissement	9100	100		
3	3 ^e Prépa pro		1600		
	3 ALT, SEGPA, EREA, EANA, RF, MLDS, DIMA, Relais, Nouvelles chances avec Avis IA		500		700
4	3 ^e G		1000		
5	3 ALT, SEGPA, EREA, EANA, RF, MLDS, DIMA, Relais, Nouvelles chances sans Avis IA		500		
	Redoublant 2 ^{de} professionnelle autre spécialité et/ou autre établissement / 1 ^{re} année CAP		100		
6	2 ^{de} GT - 2 ^{de} Spécifique				

NB : Priorité absolue aux élèves d'ULIS ayant une notification MDPH d'orientation en ULIS lycée.